**Compte rendu de l'Assemblée Générale de**

 **«Démosthène »**

 **du 6 mai 2017**

**Étaient présents :**

Vingt personnes étaient présentes et huit procurations ont été envoyées.

**Rapport moral :**

Notre Assemblée Générale se tient la veille d'une élection présidentielle avec la présence d'une candidate d’extrême droite au second tour

Ce ne peut être passé sous silence. Et bien que le phénomène s'observe à l'échelle planétaire, il ne peut empêcher qu'un sentiment de découragement se fasse ressentir.

L'association « Démosthène » tente au travers de son action d'expliquer, de comprendre des phénomènes, de lutter contre ce découragement et de trouver des réponses  et améliorations. L'abattement ou le cynisme n'étant pas des voies satisfaisantes.

Soyons créatifs, plus attractifs, notamment auprès du public jeune .

 Apportons notre «  part du Colibri ».

 **1 - le cycle des conférences-débats**

1. Au cours du premier semestre 2016, nous avons terminé le **cycle de conférences-débats sur le thème « Vulnérabilité, démocratie et citoyenneté »**, thème entamé en 2014-2015. Ainsi le 19 janvier 2016, Michel Térestchenko (spécialiste de philosophie morale et politique) nous a parlé de la « Fragilité des démocraties à l’épreuve du terrorisme ».
2. Puis ont succédé les trois dernières **conférences-débats organisées par l’atelier « Prison » dans le cadre du séminaire intitulé « La prison, une question citoyenne : quelles sont les conditions, les modalités et les pratiques nécessaires pour la réintégration sociale des personnes détenues après la prison ? »**, séminaire organisé en partenariat avec la section de Caen de la Ligue des droits de l’Homme et qui, au total, comprenait cinq séances.
* La séance du 28 janvier 2016 était intitulée **« Parce qu’il existe d’autres formes de prison… »** avec les interventions de Jean-Michel Dejenne (directeur du quartier de peines aménagées de Fresne-Villejuif), de Jean-Claude Bouvier (juge d’application des peines au TGI de Paris) et le témoignage de Guillaume Massart, réalisateur d’un film documentaire sur le centre pénitentiaire de Casabianda en Corse.
* Puis, le 9 juin 2016 s’est tenue l’intervention de Benjamin Sayous (directeur de l’Institut français pour la justice restauratrice) sur la justice restauratrice, intitulée **« Parce que la réparation reste une question… ».**
* Enfin, la dernière séance de ce séminaire a pris la forme d’une table ronde le 6 octobre 2016, consacrée à la formation **« Parce que la formation est une clé de l’insertion… »** avec la participation de Jean-Michel Landais (directeur de la Maison d’Arrêt de Caen), Cyril barranco (directeur du Centre de l’AFPA de Caen-Ifs), de Jean-Baptiste Delaby (président de l’ARTEC) et de David Margueritte (Vice-Président au Conseil régional de Normandie, chargé de la formation professionnelle).
1. En outre, le 8 novembre 2016, à l’invitation de l’atelier « Laïcités et religions », Danielle Hervieu-Léger (sociologue des religions) est intervenue sur le thème **« Les paradoxes contemporains du religieux : sécularisation et identités ».**

Ainsi, au cours de l’année 2016, la plupart des conférences-débats à l’université dans l’amphithéâtre Alexis de Tocqueville, furent en lien étroit avec le travail de réflexion mené dans le cadre des divers ateliers.

 **2 - Les activités des ateliers**

En 2016, quatre ateliers ont mené de front leurs actions.

 **A -L’atelier d’urbanisme**

#  Animé par Anne Dufournier, il a comme objectif dans tous les projets d’aménagement notamment urbain, de faire reconnaître la légitimité d’une maîtrise d’usage représentée par les habitants pour travailler en partenariat avec les deux autres maîtrises traditionnellement reconnues, celle d’œuvre et celle d’ouvrage.

#  Pour ce faire, l’atelier organise des réunions publiques appelées « Les Samedis de la Presqu’île ». Ce sont des séances de discussion et de formation qui ont lieu chaque mois environ, le samedi de 14h à 16h ; elles sont suivies d’un pot d’échanges convivial au Pavillon quai François Mitterrand ; gratuites et ouvertes à tous, elles s’efforcent de présenter une expérience/projet/réalisation concrète associant, pour un territoire donné local, régional, national ou étranger, élus, experts/techniciens/urbanistes/architectes et habitants afin de mieux comprendre les avantages et les difficultés des processus de co-construction.

Au cours de l’année 2016, le thème **« A Caen, qu’est-ce qui fait patrimoine ? »** s’est déroulé en 7 séances successives :

* 1ère séance : le 16 janvier 2016 avec Dominique Laprie-Sentenac (architecte des bâtiments de France- DRAC Normandie) nous a présenté **« Le patrimoine urbain : la rue, le bâtiment, le site »** en présence de Catherine Pollin (guide conférencière).
* 2° séance : le 27 février 2016, à partir de son expérience personnelle, Xavier Le Coutour (maire adjoint chargé de l’urbanisme à la Ville de Caen de 2008 à 2014), s’est interrogé sur **« Le patrimoine est-il immuable ? »** en compagnie de D. Laprie-Sentenac.
* 3e séance : consacrée à **« La Reconstruction, un patrimoine vivant »** le 19 mars 2016, elle a réuni Patrice Gourbin (Historien) qui a présenté « L’invention d’un patrimoine, exemple de Caen » et Hervé Rattez (architecte) qui s’est intéressé au rapport **« Connaissance et action »** à partir d’exemples de villes reconstruites en Normandie.
* 4e séance : le 21 mai 2016, Sonia de la Provôté (maire adjoint chargée de l’urbanisme, de l’habitat et du renouvellement urbain à la Ville de Caen depuis 2014) et Patrice Duny (directeur de l'AUCAME et urbaniste) nous ont présenté **« Le parc de la Reconstruction à Caen aujourd’hui et demain… ».**
* 5e séance : le 4 juin 2016, Stéphanie Dupont et Emmanuelle Réal (attachées de conservation à l’inventaire général du patrimoine culturel à la région Normandie) sont intervenues à propos du **« Patrimoine industriel et de sa reconversion »** à partir d’exemples normands et notamment celui situé sur la Presqu’île de Caen.
* 6e séance : Le 15 octobre 2016, Christophe Marchais (directeur de l’Office du Tourisme de Caen) et Yves Lescroart (ancien conservateur des Monuments historiques à Caen puis à Rouen) sont intervenus sur la question **« Le patrimoine caennais, un héritage en partage ? ».**

Enfin, c’est Danièle Voldman (directrice de recherche au CNRS) qui a assuré la dernière intervention de l’année le 19 novembre 2016 consacrée au sujet **« Propriétaires et locataires depuis 1945, une entente impossible dans l’aménagement des villes ? ».**

**B - L’atelier « prison » de Démosthène**

Cet atelier a centré sa réflexion et son action sur la question de la réinsertion post carcérale des personnes détenues.

En 2016, son activité a porté sur deux réalisations principales :

* d’une part, **les trois conférences-débats du séminaire « La prison, une question citoyenne »**, (cf supra : conférences-débats) ;
* d’autre part**, l’écriture et la publication du libre blanc « Parce qu’ils sortiront un jour… L’insertion postpénale des personnes détenues- Un défi citoyen»**. Il a été édité à l’ARTEC, imprimerie associative située en détention et dont l’objectif est la formation diplômante des opérateurs (cf présentation de l’exemplaire).

**C - L’atelier « Laïcité et religions »**

Cet atelier qui avait vu le jour à la rentrée 2015 à partir d’une conférence de Camille Tarot, s’est progressivement structuré au cours de l’année 2016.

Son référent, toujours actuel, est Franck Lelièvre (philosophe, inspecteur régional de l’Éducation nationale). Il a assuré la succession des séances initiées par Camille Tarot en reprenant **l’histoire de l’idée et de la notion de laïcité en France, ses fondements, la loi de 1905 et ses diverses conceptions, notamment chez les intellectuels contemporains (Baubérot, Pena Ruiz…)**.

Au dernier trimestre 2016, l’atelier a organisé la venue le 8 novembre 2016 de Danielle Hervieu-Léger pour une conférence-débat à l’université (cf supra: conférences-débats) ; puis il a décidé d’inviter et de rencontrer des responsables religieux des différentes confessions dans le cadre des réunions d’atelier à partir de 2017)

**D - L’atelier « Droits des migrants et des réfugiés »**

En 2016, l’activité de l’atelier, avec comme référents Sylvain Pasquier et Thierry Choubrac, s’est essentiellement centrée sur **la conception et la construction d’une exposition susceptible de servir de support aux différentes interventions de sensibilisation à la question des mouvements migratoires**, demandées ponctuellement à l’atelier : ainsi le 9 novembre 2016, les responsables du cinéma de Thury-Harcourt ont demandé la participation de l’atelier au débat qui a suivi la projection du film « La mécanique des flux » en présence de la réalisatrice. Cette exposition comporte une dizaine de panneaux sous le titre général « Du droit de migrer ». Elle devrait être achevée fin 2017.

Outre la mise en oeuvre de l’exposition, l’atelier « Droits des migrants et réfugiés » a initié en juin 2016 la création **d’une plateforme citoyenne pour l’accueil des personnes migrantes et réfugiées sur l’agglomération caennaise**. Le but de cette plateforme est de réunir toutes les structures, notamment associatives, mais aussi les personnes bénévoles, les élus… qui apportent une aide ou s’intéressent à l’accueil des personnes migrantes ou réfugiées.

Trois objectifs ont été définis pour cette plateforme:

* l**’échange d’informations et leurs mises en commun** dans le cadre de réunions périodiques sur la situation de l’accueil à Caen, dans la région et au delà;
* **l’organisation de rencontres avec des personnes-ressources** ;
* la création d’un sous-groupe qui a décidé de réfléchir à **la mise en place à long terme d’une politique publique adaptée aux besoins des populations visant la mise à disposition d’habitats pérennes pour des personnes en transit** afin de mettre progressivement un terme aux insuffisances et carences des dispositifs d’urgence.

Au 4e trimestre 2016, plusieurs débats-rencontres mobilisant les membres de cette plateforme ont eu lieu au Café des Images à la suite de la projection de films documentaires réalisés par SOS Méditerranée et l’Aquarius ainsi que de celle du film Fuocoamare qui a donné lieu aussi à une rencontre-débats avec son réalisateur.

**3 -** **Les participations de Démosthène à la vie inter-associative**

Cette participation a pris principalement deux formes dans la poursuite des engagements pris par Démosthène en 2015 et poursuivis en 2016..

On peut mentionner :

1. **Des participations à des collectifs associatifs**

- Démosthène fait partie des associations membres du **bureau du Conseil de la Vie Associative (CVA) de la Ville de Caen** (bureau réunissant 20 associations). A ce titre, nous avons participé à l’élaboration du questionnaire envoyé à toutes les associations de la Ville de Caen, première pour constituer un observatoire de la vie associative.

* Dans le cadre des **Conseils de quartier à Caen,** l’association Démosthène, représentée par Nicole Bessot, fait partie du Conseil de quartier « Centre » dont un des sous groupe travaille à la mise en oeuvre d’un parcours touristique sur la Presqu’île (de la Tour Le Roy jusqu’au bout du Nouveau bassin avec un parcours retour le long de l’Orne jusqu’au quai Vendeuvre) : 8 à 9 stations sont prévues avec, pour chacune, une pancarte explicative, et inscrites dans une plaquette-guide.
* Démosthène a participé aussi activement à l’animation du forum des associations intitulé **« Place aux associations »** mis en oeuvre par la municipalité, notamment par sa présence à un débat public, enregistré et animé par la radio associative « Zone d’ondes ». Ce forum de rencontres et d’échanges entre les associations caennaises et avec les habitants s’est tenu **le 3 septembre 2016 de 10h à 17h**. Au cours de cette journée, nous avons pu étendre la connaissance de l’existence de Démosthène et de ses activités à de multiples personnes qui se sont arrêtées à son « stand », rue Saint Pierre.
* En 2016, sur la proposition de la ville de Caen, Démosthène par l’intermédiaire de l’atelier « urbanisme » fait partie du **groupe local du projet européen URBACT III** : deux membres y sont délégués Hervé Halbout et Anne-Marie Fixot sur la quinzaine que comporte le groupe local.

- Enfin Démosthène a bien sûr continué d’être **membre du CA de la Maison des Solidarités**.

**B - Engagements de partenariat inter associatifs**

Deux engagements partenariaux ont été noués en 2016 ;

* d’une part, le 29 juin 2016, j’ai eu le plaisir de signer une **convention de partenariat avec l’association des Amis de l’Université de Caen** pour organiser des conférences, échanger et diffuser des informations.
* d’autre part, un accord entre Démosthène et la **Clinique juridique de l’université de Caen** créé à l’UFR de Droit par Marie-Joëlle Redor a été passé à propos des activités de l’atelier « Prison ». A la demande de Démosthène, la Clinique juridique a réalisé une étude sur « le droit aux visites familiales des personnes détenues en France ».

Cette étude a été faite par 5 étudiants du Master II Droits fondamentaux » encadrés par 4 enseignants universitaires sous la direction de Samuel Etoa (directeur de la Clinique juridique), puis de Catherine Aurore (nouvelle directrice en 2016). Ce document a été remis en mai 2016 à Démosthène qui a renouvelé le principe de cet accord pour l’année 2016-2017 sur le thème des « Droits des visiteurs de prison ».

Enfin dernière précision pour ce qui concerne nos préoccupations et actions de 2016. Tout au long de l’année, nous n’avons pas cessé de rappeler à l’Université de Caen notre souhait de voir le texte de notre convention de partenariat arrivé à signature après accord du CA de l’Université. Malgré des relances multiples, rien n’y fit. Mais la « bonne nouvelle », c’est qu’aujourd’hui en 2017 la signature a enfin eu lieu…mais n’anticipons pas l’AG de l’année prochaine.

**Conclusion**

Le bilan de l'année est à la fois positif et très chargé.

Positif, par la reconnaissance de « Démosthène », le renforcement de sa crédibilité. Preuve en est le soutien financier accordé lors d’événements ponctuels tels que colloques, forums ou publications ainsi que les sollicitations par d'autres associations, d'avis et de conseils.

Chargé, par le poids organisationnel qu'impliquent les différentes activités de l'association.

Plus de personnes, membres du CA, seraient bienvenues.

Cela favoriserait la réflexion et le débat .Un travail de répartition des tâches de secrétariat a été effectué. Il demande à être encore affiné.

De plus, une meilleure articulation entre les ateliers et les membres du CA participerait probablement à mieux rationaliser la charge de travail.

Enfin, en matière de communication, les relations avec la presse locale restent compliquées. Nous n'avons pas réellement trouvé de solution pour améliorer la communication de nos différentes manifestations.

*Ce rapport moral a été voté à l'unanimité : 20 participants et 8 procurations*

0 non ; 0 abstention ; 28 pour

**Rapport Financier :**

Présenté par Charles Moulin,trésorier de l'association.

Montant des recettes 2016 : 4840 euro

Montant des dépenses 2016 : 6641 euro

Les dépenses comprennent le versement d'un acompte de 1868 euro à l'ARTEC sur la facture « livre blanc » reçue en janvier 2017 pour le montant TTC de 6226 euro.

Hormis cet acompte, les dépenses et les recettes sont équilibrées en 2016.

Au 31 décembre 2016, le solde bancaire de « Démosthène » est de 5493 euro.

Il a été convenu que la demande d'adhésion à l'association soit rappelée à toute personne participant aux activités de « Démosthène » lors des différentes manifestations et au moment de chaque atelier.

Le montant de la cotisation annuelle reste la même, soit 15 euro, et pour les étudiants et les demandeurs d'emploi 5 euro.

*Ce rapport financier a été voté à l'unanimité : 20 participants et 8 procurations*

0 non ; 0 abstention ; 28 pour

**Élection 2017 du nouveau bureau :**

**Les membres sortants sur l'année 2017 :**

 Anne Marie Fixot, Alain Cöenon, Charles Moulin.

**Les candidatures :**

Cécile Le Coroller et Patrick Dubois.

**Vote pour le renouvellement du CA :**

20 votants et 8 pouvoirs

*Pour les deux nouvelles candidatures*:Cécile Le Coroller, Patrick Dubois.

*Pour les membres sortants et se représentant :*

Anne Marie Fixot, Alain Cöenon, Charles Moulin.

*Pour les membres sortants et ne se représentant pas :*

Corine Lainé élue en 2016 a démissionné.

**Résultat des votes :**

0 non ; 0 abstention ; 28 pour

**Bureau sortant :**

**Présidente :** Anne Marie Fixot

**Vive présidente :** Carole Dornier

**Trésorier:** Charles Moulin

**Trésorier Adjoint :** Alain Coenon

**Secrétaire :** Hélène Marie

**Secrétaire adjointe :** Thérèse Zekar

**Les projets pour l'an prochain :**

Un débat a eu lieu autour de plusieurs questions :

*- Les conférences :* les organise-t-on en fonction d'un thème choisi pour l 'année, ou bien, les rattachons nous au thème de chaque atelier ?

*- La répartition du travail :*

L'important serait qu'un membre de chaque atelier participe au CA afin qu'il y ait davantage de lien entre les ateliers, le CA et toutes les manifestations qui ont lieu.

Ainsi, les différentes tâches qui découleraient de cette réflexion collective seraient prises en charge par l'ensemble des protagonistes de « Démosthène ».

Allant dans le même sens, il a été suggéré qu'après chaque conférence il soit possible de reprendre en atelier les grandes lignes du propos développé. Il est en effet plus aisé et plus formateur de reprendre une réflexion et d'en débattre en petit comité plutôt qu'en amphi.

Demander au conférencier un compte rendu paraît difficile.

Il a été souligné qu'avant qu'une réflexion se construise et puisse déboucher sur une action il faut un temps de maturation. Les participants de chaque atelier ont besoin de parler avant de passer à l'action. Par ailleurs la prise en compte de leurs attentes est nécessaire pour qu'un réel débat ait lieu .

Pour l'an prochain un thème serait retenu :*« les réseaux sociaux et la démocratie ».* Beaucoup de questions :

- Que savons nous des réseaux sociaux ?

- Comment se fabriquent-ils ?

- La vitesse de la diffusion des informations crédibles ou pas ? Question de « l'intox ».

 - Craignons nous d'être  « largués » ?

 - La réalité ne nous échappe t elle pas ?

 - Comment fonctionnent les structures cérébrales des personnes qui pratiquent les réseaux sociaux ?

L**'**idée serait de faire venir des personnes ressources (journaliste spécialisé, universitaire, association utilisant les réseaux sociaux) susceptibles d'aider à la compréhension de cette question. Le cadre de la conférence est-il adapté ou ne faudrait-il pas créer un atelier ?

Est prévue une réunion à la rentrée afin d'entrer en contact avec les personnes ressources susceptibles de circonscrire le sujet.

Il a été suggéré de rédiger un courrier à l'intention des adhérents afin de les inviter en septembre à mener une réflexion sur ce sujet

Fait le 21 juin 2017